

CAPITALISATION DU PROJET PAPACER



Fondation

Chrëschte mam Sahel
Chrëtiens pour le Sahel

Février 2025

A propos du CEAS Burkina

L'association Centre Ecologique Albert Schweitzer en abrégé « CEAS Burkina » créée le vingt-quatre septembre 2009, est une association d'appui technique à but non lucratif dont les actions de développement sont entièrement basées sur une philosophie qui allie l'Ecologie à l'Economie. Elle hérite à sa création de 25 années d'expérience de la représentation au Burkina Faso de la Fondation Centre Ecologique Albert Schweitzer née, elle, en 1980 à Neuchâtel en Suisse, dans le but d'améliorer la résilience des populations frappées par les effets d'un cycle récurrent de sécheresse depuis une dizaine d'année.

Contacts

Angle Ouest du Lycée Mixte de Gounghin

01 BP 3306 Ouagadougou 01

Tél : (+226) 25 34 30 08

E-mail : ceasburkina@ceas-burkina.org

Site WEB : www.ceas-burkina.org

Page Facebook : www.facebook.com/CEAS Burkina

Ce document de capitalisation des acquis du Projet d'Adaptation de la Production Agricole au Changement Climatique en utilisant l'Energie Renouvelable (PAPACCER), a pu être réalisé grâce au soutien financier de la Fondation Chrëschte mam Sahel – Chrétiens pour le Sahel (CPS) et à l'expertise des techniciens de l'association CEAS Burkina. Le contenu est la responsabilité de l'association et ne reflète pas nécessairement les points de vues de la Fondation Chrétiens Pour le Sahel.



Table des matières

DESCRIPTION DU PROJET	5
Objectif global.....	5
Objectif de développement.....	5
Résultats attendus	5
Zone d'intervention	5
Bénéficiaires	6
Approche de mise en œuvre	6
RAPPEL METHODOLOGIQUE	8
PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAPITALISATION.....	9
LES ACQUIS	9
LES BONNES PRATIQUES.....	17
LES DEFIS RENCONTRES ET SOLUTIONS TROUVEES	29
LES LECONS APPRISES.....	30
RECOMMANDATIONS	31
CONCLUSION	32

Sigles et abréviations

AG	: Assemblée Générale
AGC	: Assemblée Générale Constitutive
CA	: Conseil d'Administration
CEAS Burkina	: Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso
CNABio	: Conseil National de l'Agriculture Biologique
CPS	: Chrétiens Pour le Sahel
CSEC	: Cellule Suivi Evaluation et Capitalisation
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DGADI	: Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation
DRAAH	: Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
FCFA	: Franc de la Communauté Financière d'Afrique
PAPACCER	: Projet d'Adaptation de la Production Agricole au Changement Climatique en utilisant l'Energie Renouvelable
PDS	: Président de la Délégation Spéciale
PEHD	: Polyéthylène Haute Densité
PVC	: PolyVinyl de Chloride
SCOOPS	: Société Coopérative Simplifiée
SDARAH	: Service Départemental de l'Agriculture des Ressources Animales et Halieutiques
SG	: Secrétaire Général
SPG	: Système Participatif de Garantie
STD	: Service Technique Déconcentré
TDR	: Termes De Références
UAT	: Unité d'Animation Technique
USCMA-T	: Union des Sociétés Coopératives des Maraichers Agro écologiques de la Commune de Ténado
ZAT	: Zone d'Appui Technique

DESCRIPTION DU PROJET

Le Projet d'Adaptation de la Production Agricole au Changement Climatique en utilisant l'Énergie Renouvelable (PAPACCR), mis en œuvre par l'Association Centre Ecologique Albert Schweitzer du Burkina Faso « CEAS Burkina » de juin 2020 à décembre 2024 (54 mois), a été financé à hauteur de 327 978 498 FCFA par la Fondation Chrëschte mam Sahel – Chrétiens pour le Sahel (CPS). Ce projet vient appuyer les efforts d'adaptation des populations face aux effets néfastes du changement climatique.

Objectif global

L'objectif global du projet est de contribuer au renforcement de la résilience de la population face aux effets des changements climatiques sur la productivité agricole.

Objectif de développement

L'objectif de développement du projet est de générer des revenus à travers le maraichage irrigué de contresaison en pratiquant l'agroécologie et en utilisant des énergies renouvelables.

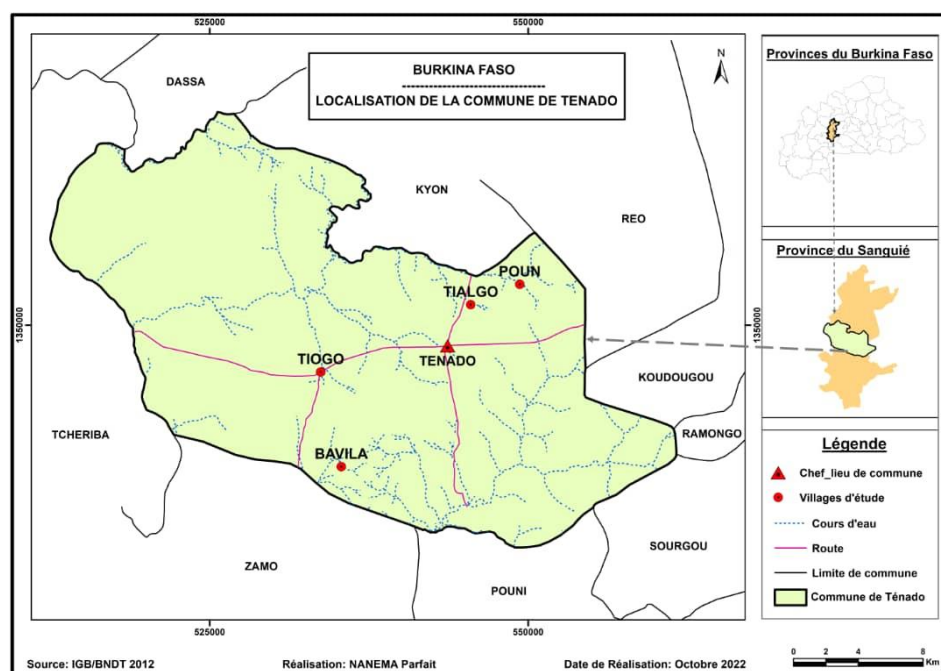
Résultats attendus

Le projet se proposait d'atteindre trois (03) résultats significatifs notamment :

- Le développement de la production maraichère irriguée à travers l'aménagement de 4 sites d'environ 1 ha dans 4 villages cibles de la commune de Ténado est effective ;
- L'amélioration des conditions de stockage, de transformation et de vente (équipements de séchage solaire, silos et chambres froides solaires, production de purée et de concentré de tomate, mise en place d'un circuit de commercialisation, activités de promotion) est effective ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des bénéficiaires est assuré.

Zone d'intervention

Le projet PAPACCR s'est déroulé dans quatre (04) villages (Bavila, Poun, Tialgo et Tiogo) situés dans la commune rurale de Ténado dans la province du Sanguié, région du Centre-Ouest du Burkina Faso.



Bénéficiaires

Cent cinquante (150) producteurs (135 femmes, 15 hommes) constituent les bénéficiaires directs du projet. Ce groupe cible est issu de quatre (04) coopératives à savoir : la SCOOPS SENNA-YI, la SCOOPS-NYI DWI, la SCOOPS-SULU NYE, la SCOOPS-SIBIADO NE GAGNE. Ces bénéficiaires sont repartis comme suit :

Tableau 1 : répartition des bénéficiaires directs du projet

Dénomination	Nombre d'homme	Nombre de femme	Nombre de jeune	Total	Village
SCOOPS SENNA-YI	01	33	04	34	Tialgo
SCOOPS-NYI DWI	03	23	01	26	Poun
SCOOPS-SULU NYE	10	40	20	50	Bavila
SCOOPS-SIBIADO NE GAGNE	01	39	12	40	Tiogo
Total général	15	135	37	150	

Approche de mise en œuvre

Pour une efficacité de mise en œuvre des activités terrain et dans l'optique d'atteindre les résultats escomptés, une équipe projet composée de six (06) agents du CEAS Burkina a été mise en place :

- 1- Un coordonnateur opérationnel chargé du management général du projet et des relations avec les partenaires locaux et financiers ;
- 2- Un assistant chargé de projet qui assure la conduite effective des activités du projet sur le terrain ;
- 3- Un animateur chargé de l'accompagnement des bénéficiaires dans le domaine de l'agroécologie (formation, suivi-appui-conseil terrain des producteurs) ;
- 4- Une animatrice chargée de l'accompagnement des transformatrices dans la transformation et la commercialisation des produits (formation, suivi-appui-conseil terrain des bénéficiaires) ;
- 5- Un comptable chargé du suivi de l'exécution budgétaire du projet ;
- 6- Un chargé de suivi-évaluation en charge du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation du projet.

Cette équipe technique a travaillé, tout au long du projet, en étroite collaboration avec les services déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (SDARAH, ZAT, UAT), les responsables communaux (PDS, SG), les présidents des conseils villageois de développement et les représentants des coopératives pour la réalisation des actions sur le terrain.

Pour une meilleure implication des agents techniques de l'agriculture, un protocole de collaboration a été signé entre le CEAS Burkina et la direction régionale de l'agriculture, des ressources animales et halieutique ; ce partenariat établit les prérogatives de chacune des parties prenantes dans la conduite des activités dans le cadre du projet. Sur la base des clauses du protocole les agents techniques ont effectué périodiquement des sorties terrain auprès des producteurs afin de s'assurer de la bonne marche des actions du projet.

Un cadre de concertation regroupant l'équipe projet, le partenaire financier, les bénéficiaires, les services déconcentrés de l'état et les responsables de la commune de Ténado a été mis en place dans le but d'échanger périodiquement (chaque 6 mois) sur les réalisations, les difficultés du projet et de planifier ensemble les actions à venir. On note au total neuf (09) rencontres de cadre de concertation organisées sur l'ensemble du projet.



RAPPEL METHODOLOGIQUE

Conformément aux Termes de Références (TDR), la capitalisation dans le cadre du projet « PAPACCER » vise à mettre en lumière les connaissances et les savoirs acquis dérivés du projet afin d'identifier les bonnes pratiques et les rendre accessibles à d'autres acteurs ou partenaires. C'est une opportunité de rendre visibles les réalisations et de partager les expériences et les bonnes pratiques appliquées. Les différentes phases de la capitalisation, menées avec la participation de l'ensemble des acteurs, ont été coordonnées par la Cellule Suivi-Evaluation et Capitalisation (CSEC) du CEAS Burkina :

Phase 1 : préparation

La préparation a consisté à l'élaboration des TDR par la CSEC avec l'appui de l'équipe technique du projet. A travers ce document la méthodologie proposée a été validée ainsi que le chronogramme du processus de la capitalisation. S'en est suivi la conception des outils de collecte de données (guides d'entretien, fiche de capitalisation des expériences, etc.).

Phase 2 : revue documentaire

A la suite de la validation des TDR et des outils de collecte de données, l'équipe en charge de la capitalisation s'est attelée à rassembler et consulter la documentation nécessaire. Ces documents du projet (Narratif, rapport d'évaluation finale, rapports annuels, rapports d'activités, plans d'affaires, etc.) ainsi que les photos terrains ont été exploités afin de mieux comprendre le contexte des expériences, les problématiques et l'approche de mise en œuvre.

La revue documentaire s'est poursuivie tout au long du processus de capitalisation et a permis de mieux documenter les expériences en plus des informations collectées sur le terrain auprès des acteurs.

Phase 3 : visite terrain, interactions directes avec les acteurs

L'équipe en charge de la capitalisation a effectué des sorties terrain dans la zone de couverture du projet notamment dans la commune rurale de Ténado précisément dans les villages de Bavila, Poun, Tialgo et Tiogo dans le but d'échanger directement avec les acteurs (les producteurs, les agents techniques, les personnes ressources). La collecte de données, auprès de ces acteurs, s'est faite par deux méthodes : (i) focus group avec les membres des coopératives et de l'union ; (ii) interviews semi-structurées avec les agents techniques de l'agriculture intervenant dans le projet. Les échanges avec les producteurs ont également permis de recueillir des témoignages forts intéressants.

A travers les visites terrain, l'équipe en charge de la capitalisation a pu constater de visu les réalisations du projet (périmètres maraichers, forages photovoltaïques, boutique de commercialisation, unités de transformation, etc.) ; des prises de vues (photos) ont été effectuées afin de constituer une photothèque des réalisations du projet.

Phase 4 : analyse des données et rapportage

Les informations collectées auprès des parties prenantes, lors des visites terrains et dans la revue documentaire ont été minutieusement analysées. La synthèse de ces informations a permis à la CSEC, de rédiger un rapport provisoire dans lequel les bonnes pratiques identifiées dans le cadre du projet ont été documentées de manière conjointe avec les acteurs. Ce rapport provisoire a été transmis à l'équipe projet dans un premier temps pour recueillir les éventuels amendements ; la version finale du rapport a par la suite été transmise au partenaire financier et partagé au grand public via le site web et les réseaux sociaux du CEAS Burkina.

PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CAPITALISATION

Durant la mise en œuvre du projet, plusieurs actions ont été menées à l'endroit des bénéficiaires et cela dans l'optique d'atteindre les objectifs fixés ; après cinquante-quatre (54) mois de mise en œuvre, des acquis ont été enregistrés grâce à ces actions.

LES ACQUIS

Des producteurs qui appliquent les techniques de production agroécologiques

A travers le projet PAPACCER, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des producteurs sur les techniques agroécologiques. Plusieurs sessions de formations ont été organisées à cet effet et portaient principalement sur les thématiques suivantes :

- Les techniques de fabrication et d'utilisation du compost (compostage en tas et en fosse) ;
- Les techniques de fabrication de bio pesticides ;
- Les techniques de production de plants (mise en place et gestion de pépinière) ;
- Les techniques de gestion de l'eau.

Ce renforcement des capacités des producteurs a été assuré par les techniciens du CEAS Burkina assistés par les services techniques de l'agriculture intervenant dans le projet. De façon pratique, toutes les sessions de formations se sont déroulées en deux (02) grandes phases : une phase théorique au cours de laquelle les bases et principes de l'agroécologie sont enseignés aux producteurs et une phase pratique durant laquelle les producteurs appliquent eux-mêmes, dans leurs sites, les connaissances acquises.

Au total on dénombre 422 producteurs formés sur les techniques de production agroécologiques durant la durée du projet. Parmi ces producteurs formés, on compte 200 producteurs issus des quatre (04) coopératives bénéficiaires du projet et 222 autres producteurs résidants dans les villages touchés par le projet. Le suivi effectué par l'équipe projet ainsi que les STD, auprès des bénéficiaires directs du projet, a permis d'enregistrer 150 producteurs (soit 75% des bénéficiaires directs) qui appliquent les techniques agroécologiques promues par le projet dans leurs sites de production respectifs.

L'amendement des sols des quatre (04) sites aménagés a été effectué avec le compost produit par les producteurs eux-mêmes, réduisant ainsi leurs dépendances aux engrais chimiques. Les attaques parasitaires enregistrés au niveau des sites ont été freinées grâce à la fabrication et l'utilisation de pesticide naturel fait à base des graines de neem et d'autres produits tels le piment, l'ail, le gingembre, etc. L'utilisation des bio pesticides a permis aux producteurs de réduire l'usage des produits chimiques qui ont un impact négatif sur l'homme et son environnement.

La mise en application des techniques agroécologiques promues par le projet permet aux producteurs de mettre sur le marché local des aliments sains préservant la santé des populations et garantissant ainsi une meilleure gestion des ressources naturelles et une production agricole plus durable.

Témoignage



« Depuis le démarrage du projet, j'ai reçu beaucoup de connaissances dans le domaine de la production naturelle ; je sais comment produire le compost en utilisant les déchets des animaux, la paille, la cendre, la terre argileuse et l'eau. Je sais également comment utiliser les graines de neem pour produire du pesticide naturel.

Tout ce que j'ai appris à travers le projet j'ai mis cela en pratique également au niveau du champ familial et je peux confirmer que c'est vraiment efficace et surtout économique car je ne dépense plus pour acheter les produits chimiques.

Au niveau de notre site maraîcher, ma fille et moi au titre de l'année 2023 nous avons pu avoir 120 000 FCFA pour la production du gombo et 75 000 FCFA pour la production de l'oignon ».

NAGALO Georgette (59 ans), Secrétaire générale
de la SCOOPS SULU NYE de Bavila



Des sites de production maraichère irriguée fonctionnels

Au démarrage du projet des démarches ont été entreprises avec les propriétaires terriens des quatre (04) villages bénéficiaires du projet (Bavila, Poun, Tialgo, Tiogo) afin de mettre à la disposition des quatre (04) coopératives un espace d'une superficie d'environ un (01) hectare chacune pour la production maraichère. Les autorités communales (PDS, SG), les Conseils Villageois de Développement (CVD) des villages concernés et les services techniques ont joué un grand rôle dans ce processus de négociation pour la mise à disposition des terres. Des procès-verbaux de cession des terres ont été signés et mis à la disposition des coopératives afin de les permettre de mener à bien leurs activités.

A l'issue de la sécurisation foncière, chaque site a été aménagé à travers les actions suivantes :

- Pose de clôture grillagée aux alentours du site ;
- Installation de forage équipé de système de pompage solaire muni d'un polytank ;
- Construction de bassin de stockage d'eau ;
- Réalisation de puits busés et non busés ;
- Réalisation de fosses fumières pour la production du compost ;
- Parcellisation du site ;
- Dotation en matériel aratoire (arrosoir, pioche, pelle, pics, pulvérisateur, fourche, etc.) ;
- Dotation en intrant (semence, graine de neem, etc.).

La production maraichère a été effective sur l'ensemble des quatre (04) sites dès la finalisation des travaux d'aménagement. L'irrigation des parcelles est continue sur l'ensemble des sites grâce au dispositif de pompage solaire qui a été installé ; l'eau pompée est directement conduite dans les bassins de stockage d'eau construits à l'intérieur des sites. Les fosses fumières réalisées dans les sites permettent aux producteurs de produire du compost en quantité facilitant ainsi la fertilisation des sols. En situation d'attaque parasitaire, le traitement des plants se fait avec un pesticide naturel produit à base de graines de neem. Toute la production se fait de façon naturelle sans apport de produits chimiques ; cela a facilité le processus de certification des sites. Les quatre (04) sites aménagés à travers le projet disposent d'un certificat Bio SPG délivré par le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNAbio).

Sur l'ensemble du projet on note 98,46 tonnes de produits frais issus des quatre (04) sites de production ; il s'agit essentiellement de la tomate, de l'oignon, du gombo, l'aubergine, l'arachide, le maïs, des légumes feuilles (oseille, amarante), etc.

Les différentes phases de la production (mise en place des pépinières, repiquage, traitement, récolte, etc.) sont continuellement assurées par les producteurs eux-mêmes sous la supervision d'agent en charge de l'agroécologie du CEAS Burkina et des services techniques de l'agriculture.

Témoignage



« Dans le passé je pratiquais le maraichage mais c'était très difficile ; je le faisais sur une petite portion de terre et j'utilisais l'eau de puits pour l'irrigation des plants. Avec l'arrivée du projet PAPACCER mon rêve s'est réalisé car maintenant je pratique le maraichage mais de manière moderne. La coopérative dont je suis la présidente a bénéficié d'un site d'un (1) ha aménagé pour la production maraichère ; notre site est clôturé et nous avons un forage à pompe solaire qui nous permet d'avoir de l'eau en abondance pour produire 12 mois sur 12. Dans notre site nous produisons l'oignon, la tomate, du gombo, de l'oseille, du moringa, du piment et de l'arachide. Nous avons été formés pour produire sans utiliser les produits chimiques. L'argent que je gagne à travers cette activité me permet de prendre soin de moi-même ainsi que des membres de ma famille. Mon souhait est que le projet puisse toucher d'autres villages afin que d'autres femmes puissent en bénéficier aussi ».

**KANZIE Eya (67 ans), Présidente
de la SCOOPS SENNA-YI de Tialgo**



Une boutique de commercialisation des produits maraichers bio opérationnelle

A travers le projet PAPACER, trois (03) volets sont mis en avant notamment la production maraichère biologique en utilisant les énergies renouvelables, la transformation alimentaire et la commercialisation de produits maraichers bio. Afin d'opérationnaliser le volet commercialisation, une boutique¹ (vitrine) a été implantée dans la commune de Ténado aux abords de la route reliant Dédougou à Koudougou. Pour un fonctionnement efficace de la boutique, un système d'éclairage solaire a été installé et du matériel a été acquis notamment un congélateur solaire, un comptoir, des étagères, etc. Un tricycle couvert a été également mis à la disposition de la boutique et est fréquemment utilisé pour le transport des produits.

Les produits issus de la production des quatre (04) sites sont transformés au niveau des unités de transformation implantées par le projet puis acheminés dans la boutique qui assure la commercialisation des produits finis dont les prix varient entre 350 FCFA et 1 500 FCFA ; ci-après les produits commercialisés dans la boutique :

- Tomate pelée (bouteille de 500 g) ;
- Tomate séchée (sachet de 100 g) ;
- Purée de tomate (bouteille de 300 g) ;
- Concentrée de tomate (bouteille de 300 g) ;
- Oignon séchée (sachet de 100 g) ;
- Purée de piment (bouteille de 300 g) ;
- Poudre de moringa (sachet de 100 g).



La gestion de la boutique est assurée par l'Union des Sociétés Coopératives des Maraichers Agro écologiques de la Commune de Ténado (USCMA-T)². Un membre de l'union a été désigné pour assurer l'accueil des visiteurs et la vente des produits. Les recettes engrangées sont reversées dans les caisses de l'union.

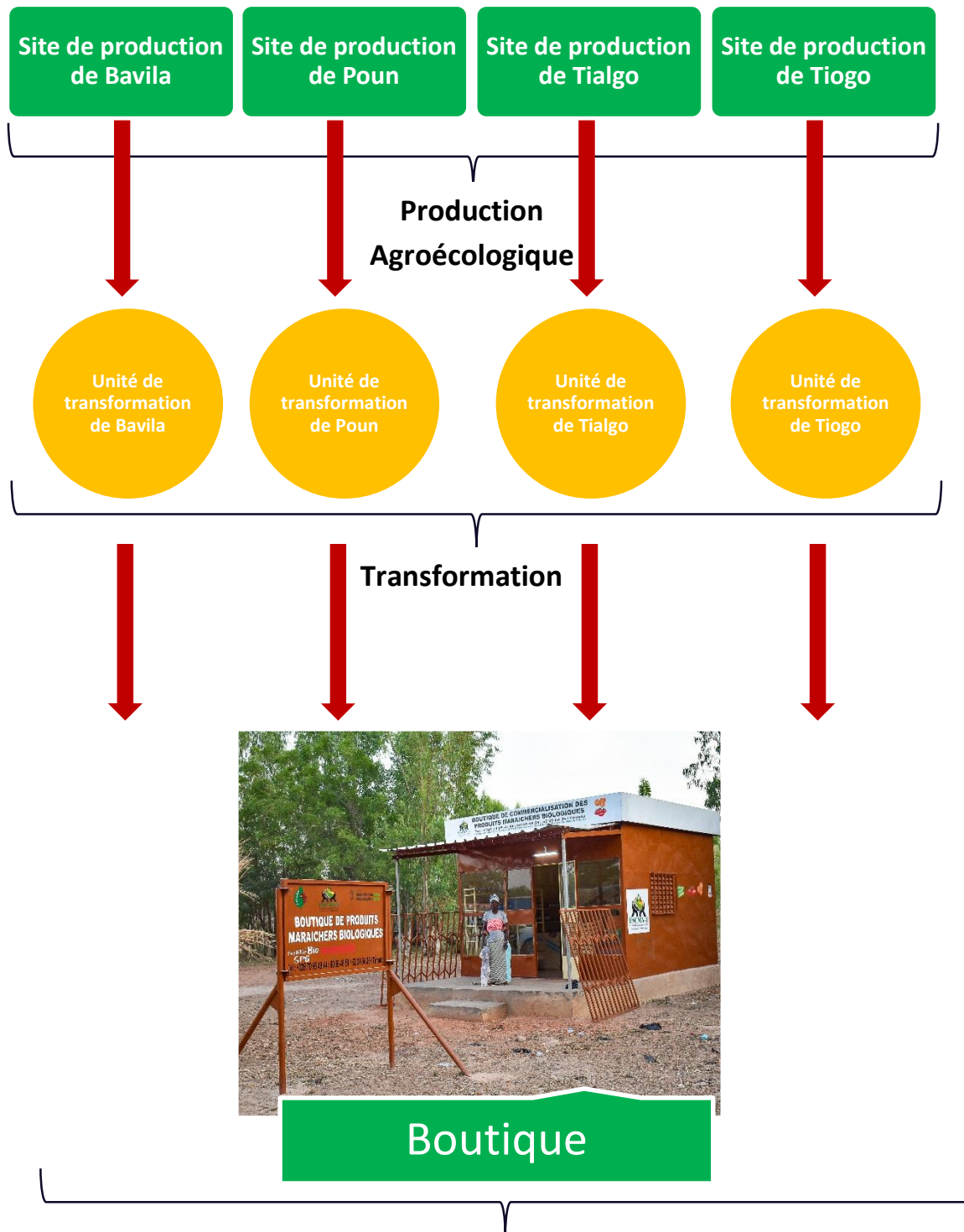
Des actions de visibilité ont été menées afin de mieux faire connaître la boutique à la population locale et environnante ; il s'est agi d'organiser une journée porte ouverte ; de concevoir des supports de communication tels les tee-shirts, les cartes de visite, les étiquettes ; de diffuser des communiqués radiophoniques relatifs à l'ouverture de la boutique, de faire le branding de la boutique et du tricycle, d'implanter un panneau indicatif au bord de la route ; etc.



¹ Support métallique comprenant des présentoirs, un comptoir un sol carrelé et plafonné

² Cette union a été créée dans le cadre du projet pour assurer la commercialisation des produits de ses membres qui sont les 4 coopératives bénéficiaires du projet.

Le circuit d'approvisionnement de la boutique se présente comme suit :



La mise en œuvre du projet PAPACCER a permis de renforcer la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans la réalisation des actions à savoir les bénéficiaires directs (producteurs), les CVD, les autorités locales et les services techniques. Cette collaboration des acteurs, fort appréciée par le CEAS Burkina, a permis d'enregistrer des résultats significatifs : forte mobilisation des acteurs lors des activités, résolution conjointe des difficultés rencontrées, fluidité dans le partage d'information, suivi-appui-conseil des producteurs effectif, etc. A travers cette collaboration, les producteurs ont gagné en confiance ; ce qui a été d'un apport considérable dans la mise en œuvre du projet ; en témoigne les propos de KANTIONO Solange (57 ans),

secrétaire de la SCOOPS SENNA-YI de Tialgo : *« c'est ma première expérience en tant que bénéficiaire de projet et j'en suis très satisfaite ; avant j'avais peur de m'adresser en public face à des personnes ; la bonne collaboration qu'il y a entre nous, les techniciens et les responsables de la commune a fait que j'arrive maintenant à surpasser mes peurs et à m'adresser à eux de façon convenable ; lors des réunions j'arrive à faire le point de nos activités et j'en suis très fière. Ce changement de ma personne c'est vraiment grâce au projet. J'ai de grands enfants à l'université, quant-ils me contactent et que je l'ai informe que je suis à une réunion ou à une formation ils sont contents de savoir que je mène ce genre d'activité et moi ça me rend encore plus contente. Je remercie vraiment le projet pour la bonne collaboration entre nous ».*



KANTIONO Solange, secrétaire de la SCOOPS SENNA YI de Tialgo

L'instauration des cadres de concertations à travers le projet ainsi que la signature du protocole de collaboration avec les agents techniques ont joué un grand rôle dans le renforcement de la collaboration entre les différents acteurs.





Christen voor de Sahel
cps
Christen voor de Sahel

LES BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques recensées à l'issue de la collecte des données terrain et à la revue documentaire se présentent comme suit :

PRATIQUE 1

Titre de la pratique	Signature d'un protocole de collaboration entre le CEAS Burkina et la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques / Centre-Ouest (DRAAH / Centre-Ouest) pour l'accompagnement des bénéficiaires du projet PAPACCER
Zone / lieu	Région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans la commune rurale de Ténado située dans la province du Sanguié
Contexte	<p>Agro climatique</p> <p>La Région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud soudanien. Les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien ayant une pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm l'année. De façon générale, cette pluviométrie est mal répartie et irrégulière sur l'ensemble de la région.</p> <p>On rencontre dans la région du Centre-Ouest trois types de formations végétales que sont : la savane arbustive, la savane arborée, les forêts galeries. Les espèces les plus rencontrées sont : le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia, le baobab.</p> <p>L'hydrographie de la région du Centre-Ouest se compose essentiellement de bas-fonds, de fleuves et de leurs affluents. Le Nazinon et le Mouhoun sont les deux grands fleuves de la région. A ces cours d'eau s'ajoutent également les eaux souterraines actuellement sous exploitées alors qu'une baisse du niveau des cours d'eau est observée depuis quelques années. On y rencontre aussi environs 190 barrages et retenues d'eau dans la région.</p> <p>Socio-économique</p> <p>L'économie de la région du Centre-Ouest repose sur l'agriculture l'élevage et l'artisanat. Cette richesse combinée à une production agricole diversifiée, fait de la région un pôle de développement économique. Le pagne Faso Danfani, tissé localement, sont un symbole fort de la culture du Burkina Faso.</p>
Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none">• La non-participation des STD aux actions du projet (en l'absence d'une clause officielle, les agents techniques sont à même de refuser d'intervenir dans le projet et cela peut avoir des impacts négatifs pour la suite du processus)• L'absence d'une équipe projet dans la zone d'intervention du projet pour le suivi rapproché des producteurs (les agents affectés au projet résident à Ouagadougou)
Objectif	Garantir un suivi rapproché des bénéficiaires directs du projet PAPACCER, par les Services Techniques Décentralisés, durant la mise en œuvre du projet

Acteurs principaux	Le CEAS Burkina ; la Direction Régionale de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques / Centre-Ouest ; le Service Départemental de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques / Centre-Ouest ; la SCOOPS NYI DWI ; la SCOOPS SENNA-YI ; la SCOOPS SIBIADO NE GAGNE et la SCOOPS SULU NYE
Description de la pratique / Approche	<p>L'approche de mise en œuvre de la pratique se décline comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La préparation et signature du protocole <p>La première étape s'est déroulée de la manière suivante : élaboration du premier draft du protocole par le CEAS Burkina ; organisation d'une rencontre technique pour une concertation entre le CEAS Burkina et la DRAAH / Centre-Ouest pour s'accorder sur les attentes et les préoccupations de chaque partie prenante puis signature (par les premiers responsables) du protocole de collaboration par les deux parties.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'exécution et suivi du protocole <p>Il s'est agi pour le CEAS Burkina de mettre les fonds à la disposition des agents de la DRAAH intervenant directement dans la zone du projet notamment le service départemental de l'agriculture basé dans la commune de Ténado. De façon pratique, pour la mise en œuvre des activités de suivi un budget annuel de sept cent vingt mille francs CFA (720 000 FCFA) est mis à la disposition du service départemental de l'agriculture dont vingt mille (20 000) francs CFA sont prélevé par sortie et par mois pour les quatre (04) agents du service départemental intervenant dans le projet. Ces fonds sont décaissés trimestriellement par chèque à l'endroit du service départemental sur présentation d'une facture accompagnée du rapport d'exécution des activités du trimestre précédent. Les états de paiement sont transmis ensuite au CEAS Burkina pour servir de pièces justificatives.</p> <p>Le protocole d'accord a été conclu pour une durée de cinq (05) ans correspondant à la durée du projet à compter de la date de sa signature avec les responsabilités suivantes :</p> <p>Pour le CEAS Burkina</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associer la DRAAH / Centre-Ouest à l'identification des sites du projet ainsi que les bénéficiaires ; • Fournir à la DRAAH / Centre-Ouest, les documents d'information, les rapports et les plannings des activités du projet ; • Associer la DRAAH / Centre-Ouest aux autres activités du projet ; • Mettre à la disposition de la DRAAH / Centre-Ouest les ressources nécessaires pour la réalisation des activités de suivi par les agents terrains. <p>Pour la DRAAH / Centre-Ouest</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le CEAS Burkina dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets dans la commune de Ténado ; • Maintenir une collaboration bienveillante et harmonieuse dans le cadre des divers contacts avec les partenaires bénéficiaires lors de l'exécution du projet ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Informer le CEAS Burkina d'initiatives de projets allant dans le même sens que les actions du projet ; • Participer au cadre de concertation qui sera mis en place pour l'orientation des actions du projet ; • Assurer le suivi technique et l'appui-conseil des bénéficiaires sur le terrain ; • Fournir dans les délais requis les pièces justificatives des dépenses ainsi que les rapports d'exécution des activités ; • Mettre à la disposition du CEAS Burkina un point focal pour l'accompagnement du projet. <p>Le suivi de la mise en œuvre de la pratique a été assuré conjointement par les deux (02) parties.</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Forte implication des STD dans la mise en œuvre du projet ; • Communication fluide entre l'équipe projet et les STD ; • Suivi-appui-conseil des producteurs effectif ; • Production continue dans les sites maraichers ; • Données terrains mensuelles (quantité produite, difficultés rencontrées, etc.) régulièrement transmises à l'équipe projet pour les besoins de rapportage ; • Réalisation de 286 sorties mensuelles par les agents de la zone d'appui technique d'agriculture.
Défis et facteurs limitants	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilité des agents techniques affectés au suivi du projet (l'affectation des agents en charge du suivi des producteurs dans d'autres localités durant la mise en œuvre du projet est un frein pour l'avancée des actions ; il faut perpétuellement socialiser les nouveaux agents) ; • Modalité de prise en charge (si les fonds mobilisés pour le suivi des producteurs ne permettent pas aux techniciens de mener à bien ses missions, les résultats escomptés peuvent être minime).
Leçons apprises pour la réplication	<ul style="list-style-type: none"> • La collaboration avec les services techniques déconcentrés sur des bases claires, contribue fortement au succès et à la durabilité d'un projet comme le PAPACCER ; • Le nombre de sortie terrain prévue par mois (1 sortie) dans les clauses du protocole ainsi que les modalités de prise en charge mensuelle proposées (20.000 FCFA) jugés insatisfaisant peuvent impacter la bonne mise en œuvre du protocole ; • La dotation des STD en matériel roulant (moto) pour le suivi terrain des producteurs est une approche à prendre en compte ; • La proximité entre l'équipe projet et les bénéficiaires directs est un élément important qui renforce davantage la confiance des bénéficiaires et qui facilite le déroulement des activités terrain d'un projet ; la présence de l'équipe projet dans la zone d'intervention est nécessaire (ces agents devront travailler en étroite collaboration avec les STD).

PRATIQUE 2

Titre de la pratique	Mobilisation de l'eau par le biais d'un dispositif solaire pour l'irrigation de site maraicher
Zone / lieu	Région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans quatre (04) villages (Bavila, Poun, Tialgo, Tiogo) de la commune rurale de Ténado située dans la province du Sanguié
Contexte	<p>Agro climatique</p> <p>La Région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud soudanien. Les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien ayant une pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm l'année. De façon générale, cette pluviométrie est mal répartie et irrégulière sur l'ensemble de la région.</p> <p>On rencontre dans la région du Centre-Ouest trois types de formations végétales que sont : la savane arbustive, la savane arborée, les forêts galeries. Les espèces les plus rencontrées sont : le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia, le baobab.</p> <p>L'hydrographie de la région du Centre-Ouest se compose essentiellement de bas-fonds, de fleuves et de leurs affluents. Le Nazinon et le Mouhoun sont les deux grands fleuves de la région. A ces cours d'eau s'ajoutent également les eaux souterraines actuellement sous exploitées alors qu'une baisse du niveau des cours d'eau est observée depuis quelques années. On y rencontre aussi environs 190 barrages et retenues d'eau dans la région.</p> <p>Socio-économique</p> <p>L'économie de la région du Centre-Ouest repose sur l'agriculture l'élevage et l'artisanat. Cette richesse combinée à une production agricole diversifiée, fait de la région un pôle de développement économique. Le pagne Faso Danfani, tissé localement, sont un symbole fort de la culture du Burkina Faso.</p>
Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> • La dégradation de l'environnement à travers l'utilisation des énergies fossiles (motopompe) pour la mobilisation de l'eau dans le maraichage ; • La pénibilité de la production maraichère à travers l'utilisation des puits ordinaires ; • Le faible taux de production maraichère dû au manque d'eau ; • L'insuffisance d'eau pour la production maraichère continue.
Objectif	Mobiliser l'eau en permanence afin de permettre aux producteurs de mener leurs activités maraichères de façon continue
Acteurs principaux	Le CEAS Burkina ; la SCOOPS NYI DWI ; la SCOOPS SENNA-YI ; la SCOOPS SIBIADO NE GAGNE et la SCOOPS SULU NYE

Description de la pratique / Approche	<p>L'approche de mise en œuvre de la pratique se décline comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La recherche géophysique <p>La première étape consiste à effectuer une recherche géophysique au tour du site maraicher afin de s'assurer de l'existence de points de foration d'au moins 3,5 m³/h (condition pour une irrigation optimale d'1 ha selon les recommandations de la Direction Générale des aménagements agricoles et du développement de l'irrigation : DGADI).</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réalisation d'un forage <p>A la deuxième étape il s'agira de réaliser un forage à débit recommandé au sein du site ou aux alentours. Une entreprise de foration est recrutée pour assurer les travaux de foration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'installation de l'architecture du dispositif de pompage solaire <p>La troisième étape consistera à installer sur le forage l'architecture du dispositif de pompage solaire qui se compose des éléments suivants : une pompe immergée solaire, 4 modules photovoltaïque de 250 Watt chacun, un contrôleur convertisseur, un polytank de 2 000 litres, une structure porteuse en acier. L'installation du système être effectuée par un expert des énergies renouvelables notamment de l'énergie solaire. La quatrième étape va consister à réaliser les bassins de stockage d'eau ; on note quinze bassins réalisés sur chaque site avec les caractéristiques suivantes : 120 cm de profondeur, 250 cm de longueur et 120 cm de largeur avec un volume de 3.6 m³ ; construits en parpaing dont l'intérieur est enduit d'un mortier hydrofuge pour assurer l'étanchéité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La canalisation <p>A la cinquième étape il s'agira d'effectuer les travaux de canalisation c'est-à-dire raccorder le dispositif solaire aux quinze (15) bassins à l'aide de tuyaux PVC et PHD enfouis dans le sol. Une fois toutes ces étapes finalisées, le système sera prêt à l'emploi. L'eau pompée sera directement stockée dans les bassins et avec l'aide d'arrosiers en plastic les producteurs procéderont à l'irrigation des parcelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Durabilité des infrastructures <p>Un renforcement de capacités en techniques d'entretien et de réparation des installations a été initié. Aussi il a été fourni aux coopératives, un répertoire de fournisseurs/installateurs et une trousse d'entretien.</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Production maraichère continue dans les quatre (04) sites de production ; • Réduction de la pénibilité pour l'irrigation des parcelles ; • Préservation de l'environnement ; • Bonne croissance des plants ; • Augmentation des revenus des producteurs à travers la pratique du maraichage ;

Défis et facteurs limitants	<ul style="list-style-type: none"> • La survenue de panne du dispositif solaire durant la production (si la mobilisation de l'eau est interrompue pendant la production cela pourrait occasionner une grande perte au niveau du site maraicher) ; • Une mauvaise installation du dispositif solaire (si les panneaux solaires sont sous-dimensionnés, ils risquent de ne pas fournir suffisamment d'énergie pour pomper l'eau) ; • Le faible ensoleillement (les zones avec un ensoleillement abondant garantissent une production d'énergie solaire optimale, tandis que les zones ombragées ou les périodes nuageuses peuvent réduire la performance du système) ; • Qualité de l'eau : l'eau utilisée pour l'irrigation ne doit pas être trop trouble ou impure car cela pourrait endommager les pompes et réduire l'efficacité du système ; • L'endommagement des installations annexes (canalisation, bassins de stockage) est un frein au bon fonctionnement du dispositif.
Leçons apprises pour la réplication	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes sont capables de mener à bien des activités génératrices de revenus notamment le maraichage en appliquant les techniques agroécologiques et en utilisant les énergies renouvelables ; • Une grande partie des bénéficiaires du projet sont des femmes d'un âge assez avancé et souvent avec une santé fragile, de ce fait l'irrigation des parcelles à travers un système d'aspersion ou goutte à goutte aurait été moins contraignant que l'utilisation des arrosoirs ; • Pour une meilleure exploitation du dispositif d'irrigation solaire, un accent particulier doit être mis sur la qualité des réalisations physiques et les dimensions des bassins qui ne sont pas adaptés à la taille féminine.

PRATIQUE 3

Titre de la pratique	Production et utilisation de compost pour la fertilisation des sites maraichers
Zone / lieu	Région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans quatre (04) périmètres maraichers d'une superficie d'un (01) hectare chacun ; périmètres situés respectivement dans les villages de Bavila, Poun, Tialgo et Tiogo dans la commune rurale de Ténado située dans la province du Sanguié
Contexte	<p>Agro climatique</p> <p>La Région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud soudanien. Les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien ayant une pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm l'année. De façon générale, cette pluviométrie est mal répartie et irrégulière sur l'ensemble de la région.</p> <p>On rencontre dans la région du Centre-Ouest trois types de formations végétales que sont : la savane arbustive, la savane arborée, les forêts galeries. Les espèces les plus rencontrées sont : le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia, le baobab.</p> <p>L'hydrographie de la région du Centre-Ouest se compose essentiellement de bas-fonds, de fleuves et de leurs affluents. Le Nazinon et le Mouhoun sont les deux grands fleuves de la région. A ces cours d'eau s'ajoutent également les eaux souterraines actuellement sous exploitées alors qu'une baisse du niveau des cours d'eau est observée depuis quelques années. On y rencontre aussi environs 190 barrages et retenues d'eau dans la région.</p> <p>Socio-économique</p> <p>L'économie de la région du Centre-Ouest repose sur l'agriculture l'élevage et l'artisanat. Cette richesse combinée à une production agricole diversifiée, fait de la région un pôle de développement économique. Le pagne Faso Danfani, tissé localement, sont un symbole fort de la culture du Burkina Faso.</p>
Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation abusive des engrais chimiques dans les sites maraichers ; - La dégradation de l'environnement dû à l'utilisation des produits chimiques ; - L'appauvrissement des sols ; • Les pertes post-récolte (pourriture des spéculations après récolte dû à l'usage continu des fertilisants chimiques).
Objectif	Trouver une alternative aux engrais chimiques pour la fertilisation des sols
Acteurs principaux	Le CEAS Burkina ; la SCOOPS NYI DWI ; la SCOOPS SENNA-YI ; la SCOOPS SIBIADO NE GAGNE et la SCOOPS SULU NYE

<p>Description de la pratique / Approche</p>	<p>Le compostage est une technique de décomposition des matières organiques d'origine animale et / ou végétale par voie biologique. La décomposition plus ou moins avancée de ces matières organiques aboutit à un produit de couleur brune à noirâtre appelé compost. Les matériaux ayant servi à sa fabrication ne sont plus reconnaissables. Sa fabrication est faite sur une période de 45 jours environ.</p> <p>La technique utilisée, à travers le projet, pour la production du compost est celle en fosse ; pour ce faire dans chaque site maraicher dix (10) fosses compostière ont été réalisées.</p> <p>La fabrication du compost se fait sous forme de formation pratique au cours de laquelle le technicien du CEAS Burkina rassemblent les producteurs de la coopérative concernée dans leur périmètre maraicher. Les travaux se passent essentiellement dans une des fosses réalisées selon les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 1 : collecte des matériaux <p>Il s'agit de mobiliser les matériaux nécessaires pour la fabrication du compost : la paille, la déjection animale, la cendre ou Burkina phosphate, la terre argileuse et l'eau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 2 : traitement des matériaux <p>Le traitement des matériaux consiste à humidifier les matériaux comme la paille et la déjection animale, de préférence la veille, dans le but d'accélérer le processus de compostage des matériaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 3 : montage du compost dans la fosse <p>Le montage des tas se fait par couche à l'intérieur de la fosse de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Humidifier l'intérieur de la fosse avec un peu d'eau ; • Saupoudrer l'intérieur de la fosse avec de la terre argileuse (2 à 3 pelles) ; • Etaler la paille pour une couche d'environ 20 cm de hauteur puis passer un coup d'arrosoir (l'eau) ; • Couvrir la paille avec la déjection animale humidifiée pour environ 3 à 4 brouettées ce qui peut représenter une quantité de 300 à 400 kg de fumier brut ; • Saupoudrer avec de la cendre 2 à 3 pelles (fin de la première couche). <p>Après chaque couche il faut procéder à un arrosage et on répète successivement les couches jusqu'à ce que les couches atteignent une hauteur de 1m à 1m20. Après avoir finir de monter les tas, on couvre la fosse avec du secco.</p>
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Etape 4 : retournement des tas dans la fosse <p>On procède à un retournement des tas chaque 15 jour. Nous recommandons trois retournements. Après les 3 retournement (45 jours) le compost est prêt pour utilisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etape 5 : utilisation du compost <p>Après maturation on sèche le compost à l'ombre avant de procéder au conditionnement dans des sacs. On passe par la suite à l'utilisation : qui consistera à une application dans les poquets pour une quantité de 5 tonnes à l'hectare pour ce qui concerne la culture maraichère.</p> <p>L'application du compost dans le périmètre maraicher doit être répétée chaque 2 ans.</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de fertilisant de qualité ; • Amélioration de la qualité du sol ; • Bonne croissance des cultures ; • Réduction des dépenses liées à l'achat des engrais chimiques ; • 150 producteurs appliquent les techniques de fabrication de compostage.
Défis et facteurs limitants	<ul style="list-style-type: none"> • Processus de fabrication pénible pour des producteurs d'un âge assez avancé (nécessite une main d'œuvre valide) ; • Difficulté d'accès à certains agrégats entrant dans la production du compost (déjections des animaux).
Leçons apprises pour la répliation	<p>Pour une meilleure exploitation des parcelles au sein des sites maraichers, il faut privilégier la technique de compostage en tas qui nécessite moins d'espace et surtout moins d'effort physique et de coût de réalisation, au cas échant réduire le nombre de fosse.</p>

PRATIQUE 4

Titre de la pratique	Création d'une union de production, transformation et commercialisation de produits maraichers biologiques
Zone / lieu	Région du Centre-Ouest du Burkina Faso, précisément dans la commune rurale de Ténado située dans la province du Sanguié
Contexte	<p>Agro climatique</p> <p>La Région du Centre-Ouest a deux types de climat : le climat nord-soudanien et sud soudanien. Les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié se situent dans le climat nord soudanien ayant une pluviométrie moyenne variant entre 600 et 1000 mm par an. Les deux autres provinces se retrouvent dans le climat sud soudanien avec une pluviométrie moyenne supérieure à 1000 mm l'année. De façon générale, cette pluviométrie est mal répartie et irrégulière sur l'ensemble de la région.</p> <p>On rencontre dans la région du Centre-Ouest trois types de formations végétales que sont : la savane arbustive, la savane arborée, les forêts galeries. Les espèces les plus rencontrées sont : le karité, le néré, le tamarinier, l'accacia, le baobab.</p> <p>L'hydrographie de la région du Centre-Ouest se compose essentiellement de bas-fonds, de fleuves et de leurs affluents. Le Nazinon et le Mouhoun sont les deux grands fleuves de la région. A ces cours d'eau s'ajoutent également les eaux souterraines actuellement sous exploitées alors qu'une baisse du niveau des cours d'eau est observée depuis quelques années. On y rencontre aussi environs 190 barrages et retenues d'eau dans la région.</p> <p>Socio-économique</p> <p>L'économie de la région du Centre-Ouest repose sur l'agriculture l'élevage et l'artisanat. Cette richesse combinée à une production agricole diversifiée, fait de la région un pôle de développement économique. Le pagne Faso Danfani, tissé localement, sont un symbole fort de la culture du Burkina Faso.</p>
Problème à résoudre	<ul style="list-style-type: none"> • L'écoulement des produits des membres de l'union ; • La faible connaissance de la population concernant l'avantages des produits issus de l'agriculture biologique ; • L'absence d'une vitrine faisant la commercialisation de produits bio à Ténado.
Objectif	Mettre sur le marché local des produits biologiques de bonne qualité et en quantité suffisantes
Acteurs principaux	Le CEAS Burkina ; la SCOOPS NYI DWI ; la SCOOPS SENNA-YI ; la SCOOPS SIBIADO NE GAGNE et la SCOOPS SULU NYE ; l'Union des Sociétés Coopératives des Maraichers Agro écologiques de la Commune de Ténado (USCMA-T) ; le service départemental de l'agriculture / Ténado
Description de la pratique / Approche	L'approche de mise en œuvre de la pratique se décline comme suit :

• Formalisation de l'union

La formalisation de l'union a été effectuée avec l'appui des services techniques intervenant dans le projet. A travers leur intervention, les documents nécessaires pour la création de l'union ont été élaborés : les statuts, le règlement intérieur, la liste des membres, etc. Par la suite une Assemblée Générale Constitutive (AGC) a été organisée avec l'ensemble des membres adhérents ; au cours de cette AGC les membres du Conseil d'Administration (CA) au nombre de douze (12) ont été élus pour une durée de cinq (05) renouvelable une fois ; un procès-verbal de création de l'union a été rédigé et signé par le président et sa secrétaire de séance. Les documents issus de l'AGC ont été transmis au haut-commissariat pour décision à prendre. L'union a officiellement été reconnue à l'issue de la publication au journal officiel avec pour objectif premier d'assurer la production, transformation et commercialisation des produits de ses membres.

Pour respecter les clauses des statuts et règlements intérieurs, les membres de l'union sont principalement les coopératives bénéficiaires de l'appui du projet PAPACCER à savoir la Société coopérative simplifiée des producteurs agroécologiques maraichers SENNA- YI de Tialgo ; la Société coopérative simplifiée des producteurs agroécologiques maraichers « NYI DWI » de Poun ; la Société coopérative simplifiée des producteurs agroécologiques maraichers « SIBIADO NE GAGNE » de Tiogo et la Société coopérative simplifiée des producteurs agroécologiques maraichers « SULU NYE » de Bavila. L'union comporte 04 coopératives qui compte au total 200 membres individuels producteurs agroécologiques maraichers dont 186 femmes et 14 hommes.

De commun accord, le capital social de l'union, est fixé à deux-cent mille (200 000) FCFA reparté en quatre (04) parts sociales d'une valeur nominale de 50 000 FCFA chacune. En plus des parts sociales et des droits d'adhésion, chaque membre de l'union doit honorer une cotisation annuelle de dix-mille (10 000) FCFA payable au plus tard dans les 30 jours précédant l'Assemblée Générale (AG).

Pour la bonne marche de l'union, les membres ont été sensibilisés au respect des articles des statuts et règlements intérieurs.

• Renforcement des capacités des membres de l'union

Afin de permettre à l'union de respecter ses obligations notamment produire et commercialiser les produits de ces membres, plusieurs sessions de formation ont été organisées au profit de l'union ; les thématiques de formation portaient entre autres sur : les techniques de production agroécologiques de légumes, la production de compost, la transformation de la tomate en patte, purée, pelée, le séchage des légumes (oignon, gombo, poivron etc.), les techniques de négociation et de vente. Le renforcement des capacités des membres de l'union a été effectué par les techniciens du CEAS Burkina appuyés par les services techniques. Grâce à ces formations, les membres arrivent à mettre à la disposition de l'union des produits biologiques de bonne qualité.

• Dotation

Pour faciliter le volet transformation et commercialisation, un lot de matériel/équipement a été mis à la disposition de l'union ; chaque membre moral de l'union dispose d'une unité de transformation entièrement équipée pour la transformation des produits frais ; on peut citer entre autres des tables de séchoir, des machines broyeuses de légumes, des pasteurisateurs, des marmites, des emballés, etc.

	<p>Pour l'exposition et la commercialisation des produits de ses membres, une boutique dotée d'un système d'éclairage solaire a été installée dans la ville de Ténado au profit de l'union.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une stratégie marketing <p>Dans l'optique de booster le volet commercial de l'union, un consultant a été recruté avec pour objectif de proposer une stratégie marketing. La stratégie marketing proposée par le consultant repose sur la politique des quatre P : politique produit, politique prix, politique de la place/distribution et politique de promotion.</p>
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Travail collectif entre les membres des personnes morales de l'union effectif ; • Cohésion entre les différents membres des personnes morales de l'union.
Défis et facteurs limitants	<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de collaboration entre les membres ; • La mauvaise gestion des ressources de l'union ; • La coordination des activités des quatre coopératives.
Leçons apprises pour la répllication	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en place de l'union favorise le travail collectif entre les différents membres personnes morales ; • L'absence de cohésion entre les membres de l'union est un frein au bon fonctionnement des activités de l'union.



LES DEFIS RENCONTRES ET SOLUTIONS TROUVEES

Durant la mise en œuvre du projet, les bénéficiaires ont été confrontés à des difficultés majeurs qui ont de peu freiné l'avancée des activités. Le tableau ci-après fait le point des difficultés rencontrées et donne un aperçu des solutions palliatives :

Tableau 2 : Difficultés rencontrées et solutions trouvées

N°	Difficultés rencontrées	Solutions trouvées
1	Effondrement et assèchement des puits maraichers	<ul style="list-style-type: none"> - Fonçage des puits par les bénéficiaires - Stabilisation des puits en moellons et en parpaings par les bénéficiaires
2	Insuffisance d'eau pour une production efficiente	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des producteurs par les STD pour une meilleure gestion de la ressource en eau (instauration du tour d'eau, mise en place des comités de gestion de l'eau, élaboration et validation des règles de gestion des sites maraichers, etc.) ; - Réalisation de forages d'appoint, par le projet avec l'accord du partenaire financier sur révision budgétaire, sur les sites de Tialgo, Poun et Bavila ; - Diagnostic de la Direction Générale des Aménagements Agricoles et du Développement de l'Irrigation des systèmes d'irrigation des coopératives ; - Formation des bénéficiaires en gestion de l'eau par la DGADI.
3	Bassins de stockage d'eau endommagés sur l'ensemble des sites maraichers	Réhabilitation des bassins de stockage (l'opération a consisté à renforcer les bassins de stockage)
4	Manque d'espace pour l'implantation de la boutique de commercialisation	L'équipe projet a entamé des démarches auprès des autorités communales dans l'optique de mettre à la disposition de l'union un espace pour la construction de la boutique de commercialisation ; le Chef ZAT et le PDS ONT été d'un apport considérable durant les démarches de négociation du terrain pour le site de la boutique et du siège de l'union
5	Difficulté pour la libération des parts sociales par les coopérateurs	Il a fallu une sensibilisation très soutenue de la part de l'équipe projet, des agents techniques d'agriculture pour arriver à la libération des premières parts. Cela était dû à l'incompréhension des principes de vie coopératives. La libération totale a été facilité par l'intervention du représentant pays et du président de la délégation spéciale en termes de sensibilisation.
6	Difficulté à respecter les principes coopératifs (planification collective, la responsabilité individuel et collective, la vente groupée, le devoir de fournir l'information)	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des autorités communales ; - Rencontres de partages d'expériences ; - Formation en vie coopérative ; - Sensibilisation des agents techniques d'agriculture, de l'équipe projet, et du RP CPS ; - Bilan de l'appropriation de l'approche coopérative et perspectives lors du suivi trimestriel par le RP CPS et lors des cadres de concertation.
7	Faible appropriation des infrastructures par les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de sortie ; - Signature d'une convention de transfert des

		infrastructures co-élaborée par toutes les parties prenantes ; - Sensibilisation des autorités.
8	Faible niveau de transformation des produits maraichers et de contractualisation	L'opérationnalisation de l'union comme lead pour la planification groupée de la production, la transformation et la commercialisation
9	Difficulté de participation à des évènements de promotion des produits agroécologiques à cause de la situation sécuritaire	Organisation d'activités de proximité telles les journées promotionnelles, la caravane écologique, les émissions radiophoniques, etc.

LES LECONS APPRISES

La mise en œuvre du projet PAPACCER a permis de tirer plusieurs enseignements ; outre les leçons apprises énumérées par bonne pratique ; nous retenons de façon générale les leçons suivantes :

- La communication efficiente et transparente autour de la vision et des objectifs dès le démarrage du projet est un facteur essentiel pour le bon déroulement des actions du projet ;
- Les cadres de concertation tenue à travers le projet chaque six mois, favorisent le partage d'informations et surtout permettent à l'équipe projet d'opérer à temps des ajustements en tenant compte des réalités terrain ;
- Les suivis trimestriels du représentant pays de Chrétiens Pour le Sahel sont des opportunités de recadrage et de sensibilisation des bénéficiaires sur les enjeux du projet ;
- L'octroi définitif d'une parcelle à chaque coopérateur ne serait pas un choix judicieux en ce sens qu'il pourrait décider de l'exploiter ou non. Cependant il serait envisageable d'octroyer la parcelle en location par cycle de production ;
- La flexibilité du partenaire financier dans la révision budgétaire pour la réorientation des activités a été d'un grand apport pour l'atteindre des objectifs du projet ;
- La recherche géophysique de la ressource en eau conséquente devrait conditionner le site des terres à négocier afin de garantir une irrigation efficiente ;
- La technologie des puits reste une solution aléatoire à éviter car ne maîtrisant pas la nappe phréatique superficielle sujette à des assèchements ;
- Les infrastructures des bassins devraient être adaptées à la taille des femmes afin de permettre une exploitation aisée par les bénéficiaires ;
- L'appropriation des principes de vie coopérative et des règles de gestion d'un site maraicher est un préalable à la mise en service dudit site ;
- La mobilisation des parties prenantes (autorités, leaders, CVD, Délégation spéciale, coutumiers, etc.) autour du projet est une condition pour la réussite du projet ;
- L'élaboration d'une stratégie de sortie s'impose dans toute intervention de développement ;
- Une convention de transfert des infrastructures avec des clauses qui donnent pouvoir de retrait des investissements aux autorités communales en cas de non exploitation pour une raison non valable galvanise les bénéficiaires à s'approprier les dits investissements ;
- Dans un contexte de fragilité sécuritaire, les principes de faire faire, de subsidiarité et de collaboration avec les services déconcentrés sont une piste à explorer pour une mise en œuvre réussie des activités ;
- L'opérationnalisation des maillons transformation et commercialisation doivent suivre la production afin de garantir l'écoulement des produits.

RECOMMANDATIONS

Fort des contraintes rencontrées durant la phase de mise en œuvre du projet et des leçons apprises, les recommandations ci-après ont été formulées :

- La signature du protocole de collaboration entre le CEAS Burkina et la DRAAH / Centre-Ouest a joué un rôle important dans la mise en œuvre des activités et l'atteinte des objectifs du projet ; cependant certaines clauses du protocole, notamment le nombre de sortie terrain prévue par mois (1 sortie) et les modalités de prise en charge mensuelle proposées (20.000 FCFA), se sont avérées infimes par la suite. Pour des actions similaires il faudra prévoir au minimum cinq (05) sorties mensuelles avec une prise en charge mensuelle minimum de 50.000 FCFA ;
- Pour des projets dont les bénéficiaires directs sont constitués en majeure partie de femmes, l'irrigation des parcelles via le système goutte à goutte ou par aspersion peut être envisagée afin d'en réduire la pénibilité ;
- Pour éviter l'accaparement des parcelles par des producteurs au sein des sites maraichers et dans l'optique d'enregistrer de meilleurs résultats en termes de production, il faudra envisager la location des parcelles individuelles aux membres par cycle de production ;
- L'élaboration d'un guide méthodologique d'installation des technologies des sites maraichers climato-intelligents est à opérationnaliser afin de garantir la qualité des réalisations physiques notamment les forages, les bassins de stockage d'eau, les bâtiments, etc. afin de permettre leur utilisation efficace et durable par les bénéficiaires du projet ;
- Le suivi rapproché des producteurs nécessite de fréquents déplacements sur les sites afin de s'assurer du bon déroulement de la production ; l'acquisition de moyens roulants (moto) qui seront affectés aux agents terrains est très capitale ;
- Pour des projets d'envergure de même type, déployer une équipe projet dans la zone d'intervention pour faciliter les interactions et la mise en œuvre des actions auprès des bénéficiaires directs (ces agents devront travailler en étroite collaboration avec les STD) ;
- A travers le projet PAPACCER, trois (03) maillons sont valorisés³ à savoir la production, la transformation et la commercialisation. A la clôture du projet, des résultats significatifs ont été enregistrés au niveau de la production ; les deux (02) autres maillons sont encore au stade embryonnaire. Afin de poursuivre les actions du projet et d'opérationnaliser ses trois (03) maillons, les partenaires financiers (CPS) et techniques (CEAS Burkina, STD) du projet doivent poursuivre leurs sensibilisations et surtout leurs accompagnements à l'endroit des producteurs des quatre (04) coopératives ;
- Les différents acteurs intervenant dans le cadre du projet PAPACCER doivent diffuser les principaux acquis et les bonnes pratiques capitalisés dans le cadre du projet afin de permettre leurs répliques dans d'autres contrées et par d'autres producteurs.

³ Une première dans la zone d'intervention du projet

CONCLUSION

Le CEAS Burkina a accordé une importance particulière au processus de capitalisation des acquis et bonnes pratiques enregistrés dans le cadre du projet PAPACCER. L'approche mise en place pour l'exécution des activités du projet a permis d'enregistrer des résultats significatifs à sa clôture (on note un taux de réalisation physique de 100 % et un taux d'exécution financière de 100 %). Les objectifs majeurs sont atteints, cependant, l'analyse de certains indicateurs en lien avec l'effet 2 du projet : « Mise en place de structures de conservation, de transformation et de commercialisation » indique bien la nécessité de poursuivre les actions et de les amplifier.

Plusieurs leçons majeures ont été apprises en lien avec l'approche de mise en œuvre, l'utilisation des énergies renouvelables pour la production maraichère, la production naturelle/biologique, l'appui des chaînes de valeur production, transformation et commercialisation, l'implication des services techniques de l'état dans la mise en œuvre des actions.

En définitif, on note que le projet est allé à son terme et que les pratiques porteuses ont été capitalisées afin de servir pour des interventions futures ou bénéficier à d'autres acteurs dans la conduite de leurs actions.

Quelques producteurs de la SCOOPS SULU NYE de Bavila



Quelques producteurs de la SCOOPS NYI DWI de Poun



Quelques producteurs de la SCOOPS SENNA-YI de Tialgo



Quelques producteurs de la SCOOPS SIBIADO NE GAGNE de Tiogo

